

Regards
de

#107
DÉCEMBRE 2020

L'ISLE-ADAM

VILLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OISE ET DES TROIS FORÊTS

SOUTENONS
NOS COMMERCES

P.6



L'Isle-Adam

Ville parc, ville numérique

Association
des
Commerçants
de
L'Isle-Adam



L'Isle-Adam lance
son site de e-commerce
**POUR SOUTENIR
SES COMMERCANTS**



MON PANIER.

@adamois

ville-isle-adam.fr



*Je suis solidaire de mes
commerçants, je consomme local !*



Chères Adamoises, Chers Adamois,

Après un nouveau confinement, un couvre-feu et les nombreuses contraintes que chacun de nous a dû éprouver, nous n'en avons malheureusement pas fini avec cette situation exceptionnelle, avec laquelle nous devons continuer à apprendre à vivre et qui doit nous conduire à **être à la hauteur des défis à affronter**.

En tant que Maire mon rôle est avant tout **de porter haut et fort la voix des Adamois en difficulté, de défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics, d'assurer la continuité du service public et de protéger tout ce qui fait l'identité profonde de L'Isle-Adam.**

Au premier rang de ceux qu'il faut défendre et aider aujourd'hui, je pense aux commerçants de proximité, particulièrement touchés par la décision de fermeture des enseignes dites « non-essentiels ». C'est pour les soutenir que nous nous sommes mobilisés avec l'ensemble des Maires de notre Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des trois Forêts (CCVO3F) et que j'ai pris l'initiative aussi d'écrire au Premier Ministre avec mes collègues Maires de Pontoise et d'Auvers-sur-Oise, pour lui demander de revoir la position du Gouvernement sur ce sujet. De façon plus concrète, la municipalité a déployé de nombreux outils pour soutenir nos commerçants, notamment **la plateforme municipale de commerce en ligne « MonPanier@damois »** ainsi que des supports de communication incitant à « consommer local », à faciliter le « clique & collecte » et à défendre le marché alimentaire. **Nous saurons mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour préserver ce tissu de commerces de proximité qui nous est si précieux.**

Dans ces moments difficiles, **j'ai aussi une pensée pour les Adamois les plus isolés**, marqués par ce deuxième confinement, le brutal arrêt des activités associatives et la séparation d'avec leurs proches. C'est ce qui nous a conduit à relancer, à travers le CCAS, les chaînes d'appels conviviaux, les livraisons de repas à domicile et nos partenariats avec plusieurs associations solidaires.

Au-delà de la crise sanitaire, nous n'oublions pas nos missions sur le long terme, et la première d'entre elle s'articule évidemment autour du développement durable, au cœur de notre vision de la Ville-Parc. Notre engagement est aujourd'hui renforcé par des projets et des perspectives éco-responsables dans tous les domaines d'action de la Ville. Vous pourrez en découvrir de nombreux aspects dans ce magazine.

Nous entrons dans ce que certains appellent « le monde d'après ». Quoiqu'il en soit, il est incontestable que des pages déterminantes de l'avenir de notre pays s'écrivent aujourd'hui. Prenons tous notre part, chacun à notre niveau, pour que les futurs chapitres soient plus sereins et plus chaleureux que ces derniers mois et pour qu'à L'Isle-Adam, l'histoire se poursuive avec tout ce qui fait le charme de notre si belle ville.

Bien fidèlement

Sébastien Poniowski
Maire de L'Isle-Adam
Président de la Communauté
de Communes CCVO3F

SOMMAIRE

Rétrospective.....	4	Festivités de Noël.....	22
Commerces et développement économique.....	6	Culture et tourisme.....	23
Environnement et biodiversité.....	9	Vallée de l'Oise.....	24
Sécurité, civisme et voirie.....	10	Tribunes d'expression.....	26
Citoyenneté.....	12	Histoire.....	27
Enfance et jeunesse.....	13	État civil.....	27
Dossier spécial : le développement durable.....	14		
Solidarités et santé.....	18		
Vie associative, sports et loisirs.....	21		

Directeur de la publication : Sébastien Poniowski ; **Rédacteur en chef :** Armelle Chapalain ;
Rédaction / conception : service communication ; **Crédit photos :** Mairie de L'Isle-Adam / iStock ;
Imprimerie : Passion graphic 01 83 85 60 88 ; **Distribution :** Kephia ; **Dépôt légal :** ISSN N 1157-6804 ;
Bulletin Municipal imprimé à 8200 exemplaires sur papier PEFC issu de la gestion des forêts.
Mairie de L'Isle-Adam, 45, Grande Rue - Tél : 01 34 08 19 19
Malgré l'attention portée à la réalisation de ce bulletin municipal, il est possible que d'éventuelles erreurs se soient produites. Merci de faire parvenir vos suggestions au Service Communication :
Mairie de L'Isle-Adam, 45 Grande Rue - 95290 L'Isle-Adam - communication@ville-isle-adam.fr

Samedi 3 et dimanche 4 octobre

Fête du Vélo

#1



Défilé de vélos fleuris



Circuit sécurité par la Police municipale



Le Conseil Municipal des Jeunes : jury du concours de Paris-Brest



Inauguration du circuit cyclotouristique par les Maires de la CCVO3F



Grand prix cycliste #3 au Grand Val



Spectacle « Impressionnistes »,
26 septembre - Château Conti



Vernissage de l'exposition « Yang Ermin, la
réapparition de la couleur » - 19 septembre
Musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq



Remise des dictionnaires - 19 septembre - Château Conti



Exposition « Chercher Vincent », octobre
Château Conti



« Et s'il était une fois », 24 octobre
La Scène Adamoise



Soutenons nos commerces de proximité



Soutenir les commerçants et surtout les maintenir ouverts selon un protocole sanitaire strict, tels ont été les objectifs de la Municipalité qui multiplie les actions afin de préserver ces activités essentielles à notre économie locale.



CLIQUEZ ET EMPORTEZ !

Comment poursuivre son activité lorsque l'on doit fermer son commerce ? Comment s'approvisionner près de chez soi facilement ? C'est toute la difficulté à laquelle les commerçants et les Adamois ont été confrontés depuis le début de cette crise sanitaire.

La Municipalité a témoigné son soutien et a multiplié les actions. Elle a recensé tous les commerces alimentaires et toutes les autres enseignes ouvertes et proposé un service de « cliquez et emportez ».

Retrouvez ces listes et toutes les coordonnées de vos commerces préférés, mises à jour quotidiennement sur ville-isle-adam.fr, la page Facebook de la Ville et l'ouverture du site de e-commerce « Mon Panier @damois ».

Soutenons tous nos commerçants, commandons local et consommons adamois !



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOUTIENT SES COMMERCES !

Une opération « Soutenons nos commerces ! » s'est tenue samedi 7 novembre avec l'ensemble des Maires de l'intercommunalité de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts sur le marché de Méry-sur-Oise. Ils demandaient la réouverture des boutiques de proximité, toutes essentielles et contribuant à faire vivre « l'âme » des communes.

LES NUMÉROS UTILES POUR LES MESURES D'AIDES AUX ENTREPRISES

N'hésitez pas à contacter la Région Ile-de-France, les chambres consulaires, votre syndicat professionnel, votre banque, la Direccte ou encore l'Urssaf pour activer une aide.

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance
0806 000 245
Conseil régional Île-de-France: cellule Covid-19 d'aide aux entreprises
01 53 85 53 85 - covid-19-aidesauxentreprises@iledefrance.fr
Chambre de commerce et d'industrie d'Île-de-France : cellule urgence entreprise
01 55 65 44 44 - urgence.entreprise@cci-paris-idf.fr
Chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France
01 80 48 26 00 - contact@crma-idf.fr
Bpifrance
0 969 370 240 - bpifrance.fr

“ *La crise sanitaire impacte fortement l'économie locale. Plus que jamais, consommer local est devenu une priorité !* ”



Loïc Leballer
Conseiller municipal en charge
de la Prospective commerce

RÉSILIENCE IDF : UN FONDS D'URGENCE TERRITORIAL POUR LES ENTREPRISES DE LA VALLÉE DE L'OISE ET DES TROIS FORÊTS

Face à la crise sanitaire et à son impact sur l'économie locale, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (CCVO3F) se mobilise pour soutenir les entreprises, commerces et associations et lance, en partenariat avec la Région Ile-de-France et la Banque des Territoires, un fonds d'urgence territorial : **Résilience IDF**.

Ce fonds permet de financer les besoins immédiats de trésorerie et les coûts liés aux adaptations indispensables à la reprise ou au maintien de l'activité (investissements matériels et immatériels pour répondre à la nouvelle donne sanitaire...). C'est un dispositif simple et facile d'accès qui s'adresse aux entreprises du territoire jusqu'à 20 salariés, sous la forme d'une avance remboursable sur une durée maximale de 6 ans, sans garantie, à taux 0, et dont le montant s'échelonne entre 3000€ et 100 000€. Ce dispositif est cumulable avec le fonds de solidarité nationale.

À ce jour, ce sont 104 000€ qui ont été mis à disposition des entreprises de notre territoire : 42K par la CCVO3F et 62K par la région Ile-de-France.

Renseignements : iledefrance.fr/fondsresilience

NOUVEAUX COMMERCES

« Les Petites Truffes »

79 rue de Pontoise

« Boutique pour animaux audacieux »

Alimentation naturelle et accessoires originaux pour chiens, chats et rongeurs.

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 19h. Le dimanche de 10h à 13h.



Foot Urban FU

Articles de sports

Centre commercial le Grand Val

Boulevard de Tilsit

dagsport97@gmail.com



Sunset Superdry

Prêt-à-porter mixte

Centre commercial le Grand Val

Boulevard de Tilsit

09 50 69 42 24

MARCHÉ MUNICIPAL



Un nouveau primeur « Le Jardin d'Adam »

vous propose un grand choix de fruits et légumes dont une grande partie de bio !

Un nouveau charcutier-traiteur, Jo-Jo

Charcuterie intègre la Halle. Il propose des plats cuisinés, saucisses, jambons et pâtés avec une viande 100% française.

Ouverture supplémentaire
les jeudis 24 et 31 décembre



MON PANIER, @damois

LANCEMENT DU SITE DE VENTE EN LIGNE « MON PANIER @DAMOIS »

www.pourlecommercelocal.fr/Isle-Adam

La ville de L'Isle-Adam, en partenariat avec l'Association des Commerçants adamois (ACIA), a développé un site de e-commerce « Mon Panier @damois ».

Cette plate-forme permet d'augmenter la visibilité des commerçants auprès des Adamois, de valoriser leurs offres de produits disponibles à la vente (photos des produits, descriptions, tarifs...), de sécuriser les achats par un paiement en ligne fiable et de proposer différentes manières de récupérer ses achats : livraison à domicile ou retrait en magasin (cliquez et emportez).

La plate-forme conçue et mise en service pendant la crise sanitaire a vocation à devenir pérenne et à s'installer durablement dans le paysage économique de la ville et de sa région. Elle héberge déjà une quarantaine de commerçants en produits alimentaires, de beauté, d'habillement, de fleurs et de décoration, de restauration...

“
Le digital est apparu
comme la solution
adéquate pour maintenir
l'activité des commerçants.
Il contribue à préparer le
futur par l'adoption de
nouvelles pratiques de
consommation.



Bruno DION

Adjoint au Maire en charge
du Commerce, du Marché et
du Numérique

Comment ça marche ?



1 / Sélectionnez le type de commerce

- Commerces alimentaires
- Bars et restaurants
- Autres commerces
- Services



2 / Faites votre choix parmi la liste des commerçants

3 / Accédez aux coordonnées complètes et aux services proposés par le commerçant





L'HIVERNAGE DE LA ZONE DE BIODIVERSITÉ DE LA ROSIÈRE

La zone de biodiversité de la Rosière est dans sa configuration d'automne, prête à accueillir l'hiver.

L'étang est visible et rouvert, favorisant l'implantation de la végétation qui a une préférence pour les milieux humides.

Le verger, totalement nettoyé, laisse apparaître des arbres fruitiers qui ont fortement souffert cet été. Ils ont été traités par des techniques naturelles et deux d'entre eux vont être remplacés au printemps.

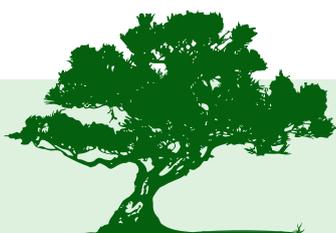
Les zones refuges ont été maintenues et des percées régulières ont été réalisées pour que l'accès des promeneurs à proximité des animaux soit facilité.

Quant aux animaux, ils sont retournés courant novembre dans leurs fermes et reviendront au printemps prochain sur le site pour leur plus grand plaisir.

De nouveaux panneaux d'informations sont actuellement en cours de réalisation afin de vous donner davantage de renseignements sur les différents habitats et espèces qui peuplent désormais la Rosière.

Dans le cadre de ses sorties nature, le Département du Val d'Oise a proposé le 13 septembre dernier, en partenariat avec la Fédération du Val d'Oise pour la pêche et la Protection du Milieu Aquatique, une découverte de l'Oise, de ses usages et de sa biodiversité.

Les participants ont ainsi découvert la frayère de la Rosière, un aménagement mis en place pour permettre à toutes les espèces, dont le brochet, de recoloniser leur rivière.



Un cèdre du Liban a été planté le 28 novembre dans le parc Manchez par Sébastien Poniatowski, Maire de L'Isle-Adam, par amitié et en soutien au peuple libanais à la suite de l'explosion survenue à Beyrouth en août 2020.



ENTRETIEN DES BERGES DE L'OISE

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Oise (SMBO) veille à l'entretien des cheminements le long des berges de l'Oise afin de poursuivre le maintien de l'accessibilité et la sécurité de tous.

Au programme, tonte des cheminements, travaux de taille des branches basses mais également fauchage tardif des bandes enherbées qui auront été conservées toute l'année dans une optique de préservation de la biodiversité.

Puis, un entretien des talus en dalles béton alvéolées (evergreens) et du béton en pied de berge (risbermes) a été effectué.

Le saviez-vous ?

Que planter en décembre au potager ?

En décembre au potager les travaux ne sont pas très nombreux mais vous pouvez toujours semer quelques légumes et herbes aromatiques : échalote grise, ciboule et estragon, persil et cerfeuil, petits pois, poireau, carotte, salsifis, chou cabus d'été, chou brocoli et chou-fleur de printemps, cresson alénois, mâche et laitue d'hiver.



Retour en images sur les travaux...



- 1 Ravalement de façade pour l'accueil de loisirs Jean-Paul Nomblot.
- 2 Reprise des enrobés de chaussée et des trottoirs de la rue Delapersonne.
- 3 Pose d'un sol souple pour les enfants dans le Relais Assistants Maternels.
- 4 Reprise en enrobés des trottoirs rue des Sapins.
- 5 Finalisation de l'aménagement paysager et de sécurité rue Auguste Girolle.

LES TRAVAUX À VENIR CET HIVER...

- Création d'un cheminement piéton entre le parking Paul Thoureau et les tennis
- Reprise en enrobés des trottoirs (aujourd'hui en terre) de l'avenue Beauséjour
- Engagement de la fin des travaux de voirie de Port L'Isle-Adam (avenues Paul Thoureau et Chemin vert)
- Installation d'une 4^e borne d'apport volontaire pour les cagettes et palettes en bois Place du Pâtis
- Dans le cadre du projet global de requalification de la rue Saint Lazare, des travaux d'enfouissement des réseaux aériens sont prévus jusqu'au printemps 2021
- Remplacement à l'identique, par un artisan-menuisier valdoisien, de la porte d'entrée de l'Hôtel de Ville



Le saviez-vous ?



Quelques règles de savoir-vivre

Afin de faciliter le passage de tous, les Adamois doivent nettoyer les trottoirs devant chez eux, saler en cas de verglas ou encore déneiger...





HOMMAGE À SAMUEL PATY

En hommage à Samuel Paty, professeur d'Histoire et de géographie assassiné par un terroriste le 16 octobre, l'ensemble des drapeaux de la ville ont été mis en berne mercredi 21 octobre. Une minute de silence a été respectée à 12h par l'ensemble des élus, du personnel de la ville et des Adamois qui ont souhaité s'y associer spontanément.

Une minute de silence a été observée lundi 2 novembre dans chacune des écoles de la ville, aux collèges et au lycée. À l'école Camus, la cérémonie a eu lieu en présence de Sébastien Poniowski, Maire de L'Isle-Adam, Claudine Morvan, Adjointe au Maire en charge de l'enfance et Laurent Lefort, Inspecteur de l'Education nationale.

Un registre de condoléances a été mis à la disposition des Adamois dans le hall de l'Hôtel de Ville.

Il a ensuite été remis par le Maire à son homologue d'Eragny-sur-Oise Thibault Humbert le 10 novembre afin de témoigner du soutien des Adamois et pour transmission à la famille.



L'ISLE-ADAM SE SOUVIENT



Commémoration du 11 novembre 2020.



Deux monuments aux morts situés dans la forêt domaniale, en hommage aux résistants assassinés par les Allemands en 1944, ont été rénovés en partenariat avec l'Union Nationale des Combattants, section L'Isle-Adam/Parmain (UNC).



Rénovation et fleurissement du carré militaire au cimetière

UN ENGAGEMENT CITOYEN DE 9 À 99 ANS !

« C'est en équipe et avec des personnes qui incarnent toute la diversité de notre Ville que nous avançons dans le sens de l'intérêt général ». C'est pourquoi le Maire s'est entouré de deux Conseils nouvellement installés : le Conseil Municipal des Jeunes, pour son regard neuf sur la ville et sa force de propositions et le Conseil des Sages pour son expérience et son savoir. Deux équipes dont la vision et les conseils sont précieux et sur lesquels l'équipe municipale pourra s'appuyer afin d'affiner ses décisions et projets tout au long du mandat.



Vote des élèves de 6^e au collège Pierre et Marie Curie

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ) #2

Il y a 2 ans, 19 Conseillers municipaux jeunes inauguraient le lancement du CMJ à L'Isle-Adam. Aujourd'hui, la relève est assurée puisque 22 nouveaux jeunes ont été élus le 16 novembre par leurs camarades pour un nouveau mandat de 2 ans. Compte tenu de la situation sanitaire, leur installation officielle interviendra en début d'année prochaine.

Cette assemblée se réunira régulièrement afin de proposer à la Ville des projets visant à améliorer la vie de ses habitants. Ils auront pour missions de représenter leurs camarades, de monter des projets et de servir d'intermédiaires entre les élus et les jeunes de leur âge.

C'est un moyen pour ces Conseillers de s'exprimer et de découvrir le fonctionnement de leur commune.

Contact : cmj@ville-isle-adam.fr

“

Le prochain mandat 2020-2022 du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a pour but de responsabiliser nos jeunes de CM1, CM2 et 6^e en participant à la vie de la ville, en leur donnant la parole et en favorisant l'apprentissage de la citoyenneté.



Sophie ALEXANDRE-CARBON
Conseillère municipale en charge
du Conseil Municipal des Jeunes

LE CONSEIL DES SAGES

Installé le 22 septembre, le Conseil des Sages est une vraie force d'étude, de réflexion et de propositions. Ses membres sont précieux pour leur investissement dans la vie de notre cité.

Le Conseil des Sages est un organisme consultatif, composé de 27 membres âgés de 60 ans et plus. Tous travaillent au service de l'intérêt général sur des problématiques de civisme, de propreté, de vie quotidienne et de préservation du cadre de vie.

Trois commissions ont été créées :

- Vie économique - Commerce - Cadre de Vie - Environnement - Développement durable
- Vie sociale - Santé
- Education civique - Sécurité

Le Conseil des Sages se réunit au moins chaque trimestre et transmet ses conclusions aux adjoints référents. Il remet un rapport annuel au Maire au cours d'une réunion plénière.

Bureau du Conseil des Sages

Président : Hubert Tardif, vice-Président : Jean-Claude Bihour, secrétaire : Madeleine Mollet, secrétaire adjoint : Pierre Pradines

Contact : conseildessages@ville-isle-adam.fr





DES AGENTS FORMÉS À LA DISCIPLINE POSITIVE



Cette année, l'équipe des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) et les animateurs sont formés à la discipline positive, une approche qui encourage chez l'enfant le développement de compétences sociales dans un esprit de respect mutuel au sein des familles et des écoles.

La discipline positive propose un ensemble d'outils et une méthode, ni permissive, ni punitive, qui permet de développer chez l'enfant l'auto discipline, le sens des responsabilités, l'autonomie, l'envie d'apprendre, le respect mutuel et bien d'autres qualités essentielles. Dans cette démarche, l'autorité s'exerce sans soumission, en conciliant fermeté et bienveillance.



LIVRAISON DE MASQUES INCLUSIFS POUR LE MULTI-ACCUEIL JEAN DE LA FONTAINE

Afin que l'équipe du multi-accueil Jean de la Fontaine puisse poursuivre son projet de langage des signes, la Municipalité lui a livré mi-novembre 10 premiers masques inclusifs.

Ces masques barrières à fenêtre ont été pensés et conçus pour faciliter la lecture labiale et rendre visible l'expression du visage afin d'améliorer les échanges.



LES ADOS AU CŒUR DE NOTRE VILLE

Le Service Animations Jeunesse Adamoise (SAJA) propose aux jeunes Adamois de 11 ans à 17 ans de participer à des activités qui se déroulent en après-midi le mercredi et durant les petites vacances scolaires de 14h à 18h avec des animations adaptées aux jeunes adolescents et quelques sorties occasionnelles.

Pendant les vacances de la Toussaint, les jeunes se sont adonnés aux joies du bubble foot, de la thèque géante, du hip-hop et ont participé à un tournoi de scratch ball et kinball. Pour les artistes en herbe, des jeux de rôles étaient organisés à la Ludothèque. Ils ont également pu participer à des ateliers de création de bracelets brésiliens et suivre des cours de peinture et de dessin.

Alors n'hésitez plus et rejoignez vite le service jeunesse !

Renseignements S.A.J.A. (Service Animations Jeunesse Adamoise) auprès de Camille au 06.80.70.03.33

LES VACANCES À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Pendant la première semaine des vacances de la Toussaint, les enfants de l'accueil de loisirs ont participé à des activités manuelles sur le thème de « Charlie et la chocolaterie ». Ils ont notamment créé des tickets d'or, des masques, chapeaux et lunettes de Willy Wonka, des sucettes, des jeux gustatifs, et ont particulièrement apprécié une animation autour du chocolat...



L'ISLE-ADAM S'ENGAGE DANS LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Développer le patrimoine naturel, protéger la biodiversité ou encore sensibiliser les générations futures, tels sont les objectifs de « L'Isle-Adam, ville parc ».

Dans tous ses domaines d'actions, la Municipalité a à cœur d'intégrer une dimension environnementale, de développement durable et raisonné, qui s'intègre dans une démarche globale écologique et éco-responsable.

VERS UN ÉCLAIRAGE DURABLE

Afin de concilier enjeux sociaux, environnementaux et attractivité, les villes cherchent aujourd'hui des solutions innovantes pour mieux gérer leur éclairage public et développer un mobilier urbain adapté aux attentes des citoyens.

L'Isle-Adam a conscience de la valeur des nouvelles technologies pour développer de manière efficace et durable ces services. C'est pourquoi depuis 2013 la Municipalité a lancé un marché de performance énergétique avec Bouygues sur 10 ans dont les objectifs sont de rénover ou réparer l'existant et **réduire de 30% la consommation énergétique de l'éclairage public**.

Cette réduction passe, entre autres, par le remplacement des ampoules traditionnelles par des LED, l'utilisation d'une technologie innovante pour diminuer et optimiser la consommation d'électricité et ainsi réduire la pollution lumineuse.

Ces nouvelles technologies permettent ainsi un éclairage suffisant avec une bonne répartition géographique des points lumineux et une adaptation du niveau d'éclairage permettant **une réduction de 30% d'énergie en 10 ans**. La ville est d'ailleurs en très bonne voie d'atteindre cet objectif et vise même à le dépasser.

Avec les LED, consommons moins, consommons mieux !

Dès que l'éclairage public est refait, la ville installe systématiquement des LED, ces ampoules ayant une durée de vie plus longue que celles à filaments.

LA GRADATION DE PUISSANCE

En fonction de l'heure, l'intensité lumineuse, quasiment invisible à l'œil nu, est **réduite d'environ 30% notamment la nuit** entre 23h et 6h du matin, dans certains quartiers résidentiels de la ville. Ce nouveau mode de consommation permet ainsi de lutter contre la pollution lumineuse et de tendre vers les trames noires.

LES LAMPADAIRES À DÉTECTION DE PRÉSENCE

Avec cette technologie, **l'intensité lumineuse est réduite de 50%**. Dès le passage d'un piéton ou d'une voiture, le candélabre détecte une activité et l'éclairage revient à 100% tout au long du cheminement. Ce dispositif a été déployé afin de renforcer la sécurité notamment la nuit. **Aujourd'hui 8% des lampadaires en sont équipés. L'objectif est d'atteindre 25% en 2023.**

QUELQUES CHIFFRES



Travaux d'éclairage sur une rue
Gain de plus de 60% de la consommation énergétique



Modernisation de l'éclairage par LED
Économie d'énergie substantielle 180MWh/an depuis 2013



2 450 points lumineux existent sur l'ensemble de la ville
24% sont équipés de LED
L'objectif est d'atteindre entre 40 et 45% d'ici 2023



« Dépenses vertes » 2020
1,12M€ de dépenses réelles d'investissements, soit 15,6% du global



Marché d'éclairage public
300 000 €/an sont investis pour rénover l'éclairage public

Les équipes techniques et les prestataires de la ville sont mobilisés toutes les nuits pour repérer les dysfonctionnements sur l'éclairage public.



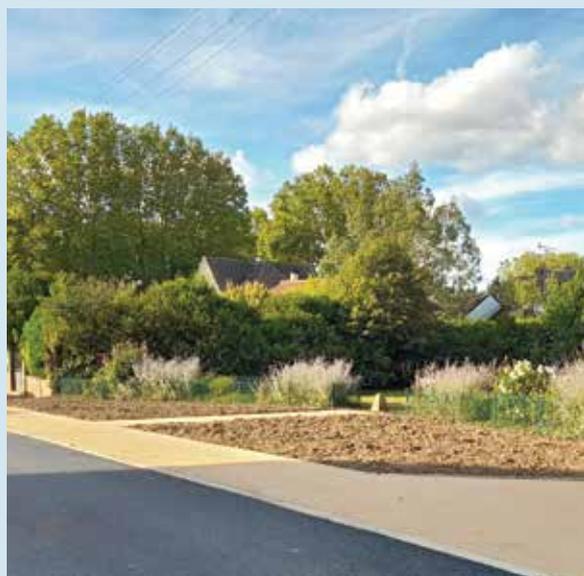
LE DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Double vitrage, étanchéité et isolation des écoles et bâtiments municipaux, tous ces travaux sont entrepris afin d'améliorer les conditions de vie des usagers mais aussi réduire la facture énergétique.

Dans le cadre du plan de relance, **un diagnostic énergétique complet de l'ensemble des bâtiments, et en priorité des écoles, sera lancé en 2021.** Les objectifs : définir où sont les failles dans l'isolation thermique et avoir une vue d'ensemble des performances énergétiques afin de tendre vers des structures communales les plus éco-responsables possibles.



Réfection terrasse en novembre à l'école de Cassan



DES TRAVAUX DE VOIRIE ÉCOLOGIQUES

Dès que des travaux de voirie sont réalisés, la Municipalité a pour objectif de réduire l'imperméabilité des sols afin que l'eau de pluie puisse s'écouler dans la terre.

De plus en plus, la volonté est de transformer des espaces bétonnés en espaces verts, en pleine terre, comme ce fut le cas rue Auguste Girolle où 50m² d'espaces naturels ont été recréés.

Par ailleurs, l'utilisation de techniques et de matériaux éco-responsables est systématique et l'ensemble des entreprises ont des obligations sur le recyclage ou la valorisation des déchets de chantier.

MOBILITÉ ECO-RESPONSABLE

La Municipalité continue de favoriser les mobilités éco-responsables avec le service de **location de vélos électriques** et le **stationnement sécurisé à la gare (Véligo)**, en partenariat avec la Région Ile-de-France ; la transformation progressive du parc **automobile de la ville en véhicules hybrides et électriques** ; le lancement d'un plan de **co-voiturage et d'une aire dédiée** ; la mise en place de solutions de **transport vers le Grand Val et la Clinique Conti** en partenariat avec les acteurs économiques.



INSTALLATION DE NOUVELLES BORNES ÉLECTRIQUES

En décembre, une borne va être installée sur le parking de Casino. Cette politique sera poursuivie. Les hyper et supermarchés Carrefour et E.Leclerc vont également en poser sur leurs parkings respectifs l'année prochaine.

Le saviez-vous ?



La « trame noire »

consiste à préserver et à restaurer un réseau écologique propice à la vie nocturne qui peut parfois être perturbée par l'éclairage artificiel (formation de zones infranchissables pour certains animaux et fragmentation de leurs habitats naturels).





LA GESTION RAISONNÉE DU PARC ARBORÉ

Forte de l'expertise menée sur le parc arboré dans le cadre du diagnostic phytosanitaire et sécuritaire, la Municipalité a identifié les arbres nécessitant d'être traités ou remplacés dans tous les parcs de la ville. Cette étude sera poursuivie sur les arbres d'alignement.

L'objectif de cette étude est d'identifier les arbres malades qui doivent être abattus, soignés ou remplacés. **Elle doit également permettre de prendre des décisions pour penser le parc arboré de demain.**

Plusieurs arbres du parc du Château Conti ont ainsi été élagués et six nouveaux arbres ont été plantés devant la Scène Adamoise.

Les 500 arbres que compte le parc Manchez sont, quant à eux, tous étiquetés. Une cartographie de ce patrimoine est dressée afin que les agents du service des Espaces verts puissent suivre dans le temps l'évolution de chacun de ces arbres.



FAVORISER L'ÉCOSYSTÈME À L'ÉTANG SAINTENY

Afin de favoriser l'écosystème et de mieux oxygéner l'eau entre l'étang Sainteny et la mare le long de l'avenue Paul Thoureau, une tranchée a été creusée afin de réunir ces deux points d'eau. Une passerelle a également été installée pour agrémenter vos balades et permettre aux enfants de l'association de pêche des étangs de la petite plaine de l'utiliser.

VALORISATION ÉCOLOGIQUE DES SAPINS DE NOËL

Le syndicat Tri-Or met en place une collecte spécifique des sapins de Noël le **mercredi 13 janvier**. Les sapins seront à sortir la veille au soir.

Destinés à être collectés et traités comme les déchets verts, ils seront broyés afin d'être réutilisés en paillage et répandus au pied des massifs dans les espaces verts publics. Cela permet de réduire de façon écologique l'apparition des herbes libres, de limiter l'évaporation de l'eau et de favoriser le développement des micro-organismes souterrains qui améliorent la vie du sol.

Les sapins floqués avec de la fausse neige ne pourront, par conséquent, être ramassés. Ils devront être apportés en déchetterie ou un rendez-vous avec les encombrants devra être pris.

Le saviez-vous ?

À L'Isle-Adam, un arbre abattu est systématiquement remplacé.



PROTECTION DU MILIEU NATUREL À L'ÉTANG DES TROIS SOURCES

Géré par l'Office National des Forêts (ONF), l'étang des Trois Sources est un lieu d'accueil très fréquenté et fragilisé qui requiert une attention particulière ainsi qu'un entretien régulier.

Cet étang, qui se trouve à proximité des habitations, a bénéficié de travaux de remise en état concernant la vie paysagère et la vie écologique du site.

Les aménagements réalisés sont :

- Travaux de berge : reprofilage, déplacement des sédiments, plantation de roselière et installation d'enclos écologiques
- Sécurisation du sentier : remise à niveau sur 700 ml, élagage, débroussaillage et entretien, réfection du cheminement
- Travaux forestiers : nettoyage de sous-bois et plantation arbustive sur 2000 m²
- Dépose et pose de mobiliers en bois neufs

Les travaux d'entretien réalisés à l'étang des Trois Sources seront inaugurés au printemps prochain.



REPLACEMENT PROGRESSIF DES ANNUELLES PAR DES VIVACES

Une partie des plantes annuelles dans les massifs est remplacée par des vivaces plus durables.

Cette démarche éco-responsable permet des économies d'achat, de plantation et d'entretien.

L'ISLE-ADAM AU CŒUR DE LA COP « CONFÉRENCE SUR LE CLIMAT »

Les 16 et 17 septembre derniers, la Ville de L'Isle-Adam représentée par Julita Salbert, Adjointe en charge de l'Environnement et du Développement durable, a participé à la 1^{ère} COP « Conférence sur le climat » organisée par la Région Ile-de-France. Durant ces deux jours, des interventions des personnalités françaises et internationales et des échanges autour de tables rondes se sont tenus sur le thème du changement climatique.

Grâce au bilan des enjeux environnementaux dressé pendant la COP, la Région Ile-de-France apporte des solutions concrètes en faveur du climat et de l'environnement à l'échelle locale. Elles sont essentiellement basées sur **le catalogue de 1000 solutions technologiques** financièrement rentables et bénéfiques pour la planète, constitué par Bertrand Piccard, le fondateur de *Solar Impulse*.

De vraies mesures effectives permettant aux acteurs locaux, telle la commune de L'Isle-Adam, d'adopter des bonnes pratiques tout en préservant l'environnement.





RETOUR SUR LA SEMAINE BLEUE

Le lien a été maintenu avec les seniors adamois, dans le respect des gestes barrières, et tous ont pu profiter pleinement de ces quelques jours qui leur étaient dédiés du 5 au 8 octobre.

Rencontres intergénérationnelles

Compte-tenu de la situation sanitaire, le Centre Communal d'Action Sociale a adapté les activités proposées aux seniors adamois. Les rencontres intergénérationnelles initialement prévues n'ont pu avoir lieu. Accompagnés par la Municipalité, les enfants des écoles Cassan, Balzac et Notre-Dame, qui attendaient ce rendez-vous avec impatience, ont transmis leurs dessins, poèmes récités et autres messages de manière numérique. Une séquence a ainsi été tournée au sein de ces écoles élémentaires le 1^{er} octobre et un mini film, riche en sourires et en émotions, a été visionné par les résidents des Essentielles et du Village d'or. Ce court métrage a été

très apprécié par les seniors qui furent émus par tant d'attentions.

Exercices physiques

D'autres animations ont pu néanmoins être maintenues, telles que les séances ludiques composées de jeux et différents exercices pour renforcer les muscles, améliorer la souplesse, optimiser l'équilibre et ainsi préserver son capital santé à tous les niveaux grâce à l'association Elan Santé.

Des activités escrime pour les seniors, en partenariat avec l'association Escrime-S (Cercle d'Escrime Adamois), se sont tenues lors des portes ouvertes du 8 octobre au Centre sportif Amélie Mauresmo.

Loisirs créatifs

Les seniors ont également profité d'ateliers de loisirs créatifs comme la confection de bijoux ou la poterie avec de l'argile sans cuisson mis en place par le Comité des Fêtes.



Tournage du court métrage à destination des résidents des Essentielles et du Village d'Or



DES ACTIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES ET SOLIDAIRES

Dans ce contexte si particulier, plus que jamais, nos anciens ont besoin de soutien et d'attention.

Afin qu'ils ne se sentent pas isolés, la Municipalité a sollicité les professeurs des écoles de L'Isle-Adam pour que les enfants réalisent de jolis dessins et des poèmes.

Tous ces cadeaux ont été transmis aux résidents qui ont été très touchés.

Le saviez-vous ?



Covid 19 – 1^{ère} vague : la mobilisation d'une ville

Ce documentaire retrace les premiers mois de la gestion de cette crise sanitaire dans notre commune.

Retrouvez ce film sur le site de la ville isle-adam.fr ou sur la page Facebook.

L'ISLE-ADAM
Covid-19 : 1^{ère} vague
La mobilisation de toute une ville

LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE RENFORCÉ

Pendant cette période de confinement, l'isolement des personnes âgées ou fragiles est encore plus difficile à supporter, c'est pourquoi le service de portage de repas à domicile du CCAS a été renforcé, pour répondre à la demande des Seniors adamois.

Tous les jours, Sandrine et Olivier livrent près de 70 repas dans toute la Ville (près du double du rythme habituel), encadrés par Julita Salbert, Adjointe au Maire en charge des affaires sociales et Martine Bidaud, Directrice du CCAS. Ils desservent notamment les résidences des Essentielles et Village d'Or mais aussi des pavillons et des appartements.

En plus de rendre un grand service aux bénéficiaires, ils remplissent une mission de solidarité essentielle, en maintenant un lien social et en prenant contact régulièrement avec des personnes parfois isolées.



LES INITIATIVES DU CCAS POUR LES SENIORS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a mis en place des services dédiés pour faciliter le quotidien des seniors adamois pendant le reconfinement.

- **le portage de repas à domicile**
- **les appels conviviaux** (pour prendre des nouvelles et identifier des besoins)
- **les courses solidaires** (avec la Conférence Saint Vincent de Paul)
- **le transport santé** (pour les soins médicaux et paramédicaux sur la ville)

Si vous êtes intéressés par l'une ou l'autre de ces initiatives, n'hésitez pas à prendre contact directement avec l'équipe du CCAS qui vous fournira toutes les informations utiles.

Renseignements : 01 34 69 03 29
centre.social@ville-isle-adam.fr

“

La ville se mobilise en organisant des appels solidaires. 18 bénévoles et agents municipaux contactent plus de 200 personnes deux fois par semaine.



Alphonse Pagnon
Conseiller municipal délégué
au Pôle Senior



LES COLIS DE NOËL DISTRIBUÉS EN PORTE-À-PORTE

La distribution des colis de Noël a été repensée pour s'adapter à la situation sanitaire.

Le CCAS a organisé cette distribution en porte-à-porte dans l'objectif de diminuer les déplacements et les interactions entre les personnes et ainsi préserver la sécurité de nos aînés.

1561 colis ont ainsi été distribués du 8 au 13 décembre par de nombreux bénévoles, agents de la ville et élus municipaux. Ils ont également été acheminés aux Essentielles et au Village d'Or. Afin d'ajouter une petite touche de gaieté, des dessins d'enfants accompagnaient ces présents.





JOURNÉE DE DÉPISTAGE POUR LES HABITANTS DE LA VALLÉE DE L'OISE

Après le dépistage organisé le 23 septembre sur la place du marché à l'initiative de la Région Ile-de-France, une seconde opération a vu le jour le vendredi 25 septembre en association avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le laboratoire de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP).

Sébastien Poniatowski, Président de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (CCVO3F), accompagné de Catherine Borgne, Présidente de la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise (CCHVO), de Pierre Bemels, Maire de Presles et de Jacques Delaune, Maire de Chauvry étaient présents à l'occasion de cette journée de dépistage gratuit du Covid-19.

De nombreuses personnes sont venues se faire tester sur le parking municipal de L'Isle-Adam, situé avenue Paul Thoureau.

*Précédemment
Conseillère municipale
déléguée à la Santé,
Armelle Chapalain a
été élue 9^e Adjoint au
Maire en charge de
la Communication
et de la Santé et
de l'ensemble des
problématiques
municipales liées au
Covid-19 au Conseil
municipal du
16 octobre 2020.*



Pharmacies de garde

La nuit, appeler la gendarmerie
au 01 34 69 73 30

Dimanche 13 décembre

Pharmacie Choux
Méry-sur-Oise : 01 30 36 34 66

Dimanche 20 décembre

Pharmacie Magnier
Chaumontel : 01 30 35 03 12

Vendredi 25 décembre

Pharmacie Do Pham
Persan : 01 34 70 04 36

Dimanche 27 décembre

Pharmacie de Deroys
Baillet-en-France : 01 34 73 93 79

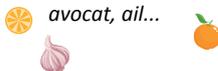
Geste santé n°2

QUE FAIRE EN CAS DE SYMPTÔMES DU COVID-19 ?

Je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin.

Alimentation

Privilégiez les aliments alcalins : citron, chou, avocat, ail...



Désinfectez

fréquemment votre linge de lit et vos vêtements



Aérez

régulièrement



Portez

des gants et un masque dans votre maison pour éviter de contaminer les membres de votre famille



Fièvre

Prenez du paracétamol



Appliquez-vous

du baume respiratoire

Utilisez

un humidificateur dans votre chambre

Isolez-vous

dans votre chambre

Reposez-vous

Ne quittez pas votre maison



Attention, même si vous vous sentez mieux, vous pouvez être contagieux pendant 7 jours.



L'Isle-Adam

Ville olympique



LE CENTRE SPORTIF AMÉLIE MAURESMO SÉLECTIONNÉ COMME CENTRE DE PRÉPARATION AUX JEUX DE PARIS 2024

L'Isle-Adam, labellisée « Terre de jeux 2024 » depuis novembre 2019 pour son engagement dans l'aventure des jeux olympiques, vient de recevoir une décision favorable suite à sa candidature aux centres de préparation aux Jeux de Paris 2024.

Le Comité International Olympique (CIO) et le Comité International Paralympique (IPC) ont sélectionné le Centre sportif Amélie Mauresmo pour sa pratique de l'escrime comme centre de préparation pouvant être

proposé aux délégations sportives internationales de l'été 2021 à l'été 2024.

Une très bonne nouvelle pour la ville qui souhaite mettre le sport au cœur du quotidien des Adamois et s'engager dans l'aventure olympique et paralympique. C'est pour la commune la continuité de son label « Terre de jeux » et de son engagement pour honorer l'esprit olympique.



LA SEMAINE DE L'OLYMPISME

Cette labellisation permet à la Ville de continuer la mise en œuvre de la semaine de l'olympisme en transversalité avec le service des sports, les associations sportives, le collège et sa classe olympique et l'AESH. Elle se déroulera du 1^{er} au 6 février 2021 au centre sportif Amélie Mauresmo.

Tous les acteurs proposeront un programme riche autour de l'Olympisme (expositions, projets artistiques et culturels autour des anneaux et de la flamme olympique, parcours de motricité...).

En 2021, le sport mis à l'honneur sera l'escalade ! Cette nouvelle discipline sportive fera ses débuts olympiques aux prochains JO et mettra en vedette la vitesse, le bloc et la difficulté.

Le saviez-vous ?



L'Isle-Adam, ville olympique

Grâce à son engagement dans l'aventure des Jeux olympiques et à son dynamisme, la ville de L'Isle-Adam va faire vivre aux Adamois quatre années au rythme des Jeux de Paris 2024 et du sport sur tout le territoire. Un logo qui accompagnera toute cette période !

L'Isle-Adam

Ville olympique





UN PEU DE MAGIE POUR NOËL...



LES ILLUMINATIONS DE NOËL

Cette année tout particulièrement, nous avons tous besoin de lumière et de gaîté à l'approche de ces fêtes de Noël.

C'est pourquoi la Municipalité innove et vous invite à venir découvrir des projections féériques sur la façade de l'Hôtel de Ville !

Puis sur la place du Pâtis, passez sous l'arche juste à côté

de la Roseraie Jules Dupré et venez vous émerveiller devant des saynètes en 3D autour d'un sapin de 4m...

L'Isle-Adam brillera de mille feux jusqu'à fin janvier.

Et bien sûr, les traditionnels sapins de Noël et boîtes aux lettres du Père Noël sont installés dans le centre-ville et au quartier de La Garenne pour le plus grand plaisir des petits... mais aussi des grands !



CONCOURS DES DÉCORATIONS DE NOËL

Chaque année, un concours des décorations et illuminations de Noël est organisé par la Ville. La Municipalité vous encourage vivement à participer à ce concours afin d'embellir notre ville et faire en sorte qu'elle s'anime pour cette fin d'année...

Dépêchez-vous, il ne vous reste plus que quelques jours pour vous inscrire !

Le jury passera **mercredi 16 décembre 2020** et élira les plus belles décorations de Noël...

Inscription : concours@ville-isle-adam.fr



MISE EN PLACE D'UN DRIVE-PIÉTON PAR LA BIBLIOTHÈQUE GEORGES DUHAMEL

C'est simple et facile :

- 1/ Choisissez les documents que vous aimeriez emprunter depuis le catalogue en ligne de la bibliothèque ou demandez à l'équipe une sélection.
- 2/ Communiquez vos choix par mail à biblio@ville-isle-adam.fr ou par téléphone au **01 34 08 10 80**.
- 3/ Convenez ensemble d'un rendez-vous pour que vous puissiez venir retirer vos documents avec le moins de contact possible.
- 4/ Une boîte de retours est à votre disposition pour y déposer vos documents empruntés.

Le réseau Révo'Doc continue de fonctionner.



DES CADEAUX DE NOËL À LA BOUTIQUE DE L'OFFICE DE TOURISME ET EN LIGNE !

La boutique de l'Office de Tourisme vous propose de belles idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année.

Les santons de Provence vous attendent mais aussi des boîtes en métal avec des caramels estampillés du joli logo des amoureux en vélo devant le pavillon chinois, des carafes des « eaux adamoises et eaux municipales », des affiches vintage et revisitées de la Plage ainsi que des belles photos encadrées.

Vous y trouverez aussi des « éco bouteilles » qui gardent le chaud comme le froid, de la vaisselle aux couleurs du territoire, des boules de Noël...

Vous ne le regretterez pas en privilégiant l'achat local de vos cadeaux de Noël.

Rendez-vous sur tourisme-isleadam.fr

LE PROGRAMME DU 1^{ER} AU 31 DÉCEMBRE



LE PÈRE NOËL REND VISITE AUX ENFANTS

Assis sur un banc de la Ville, le Père Noël n'attend plus qu'une chose : que vous vous preniez en photo avec lui près des écoles de la ville !

Il s'installera place de la Garenne début décembre puis au square de l'école Cassan, square Dambry et enfin en centre-ville.

N'hésitez pas à envoyer vos clichés à communication@ville-isle-adam.fr

ANIMATIONS DE NOËL

« La fenêtre de Noël » : décorez une fenêtre sur rue pour Noël : stickers lumineux, guirlandes lumineuses



Envoyez vos photos à communication@ville-isle-adam.fr

« Concours de couronnes de Noël » : exposition des couronnes sur les grilles de la Mairie

Inscription : m.martin@ville-isle-adam.fr



SAMEDI 19 DÉCEMBRE À PARTIR DE 14H30

Calèche de Noël : le Père Noël se promène dans la ville au son des grelots

Vente de bouquets de gui par le Comité des fêtes

Chorales et concerts de Noël au coin des rues en centre-ville

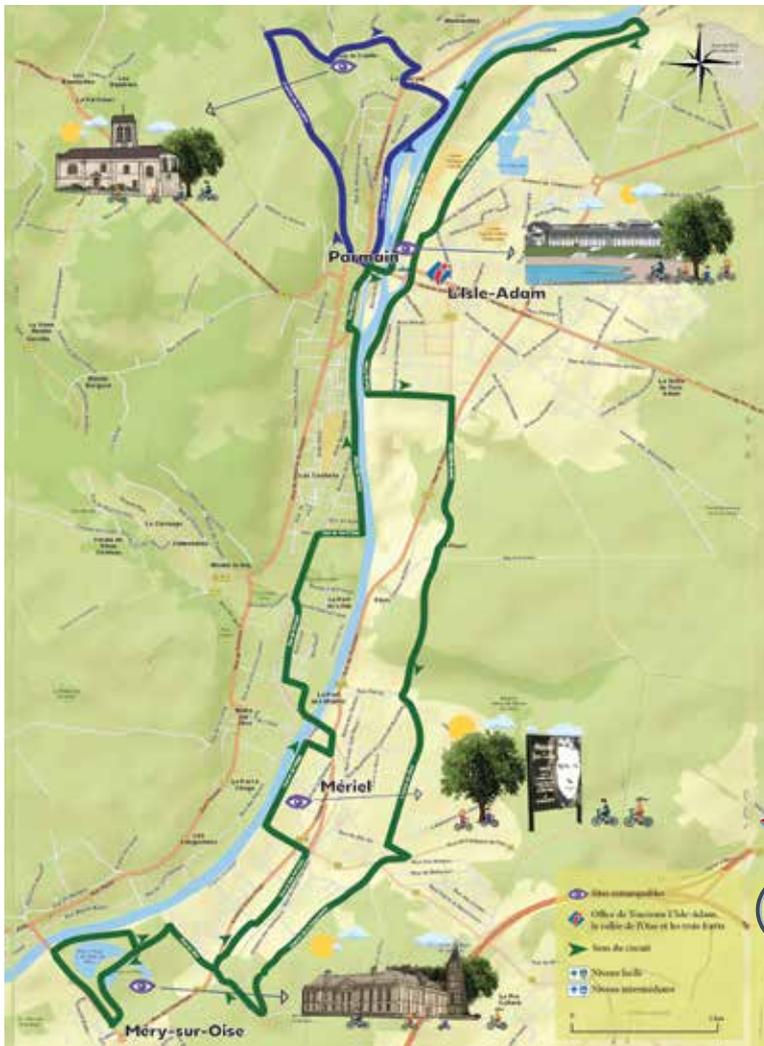
MERCREDI 23 DÉCEMBRE À PARTIR DE 14H30

Crèche vivante et Chemin de lumière dans les jardins de l'église



1^{ER} CIRCUIT CYCLOTOURISTIQUE « LES BORDS DE L'OISE »

Au cœur de la vallée de l'Oise, le circuit « Les bords de l'Oise » est proposé par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (CCVO3F), en collaboration avec l'Office de Tourisme communautaire, afin de vous faire découvrir notre patrimoine.



À travers ce parcours, laissez-vous charmer par les paysages champêtres qui bordent la vallée et partez à la découverte de ses sites remarquables : le château de Méry-sur-Oise, le musée Jean Gabin à Mériel, la Plage de L'Isle-Adam ou encore l'église de Jouy-le-Comte à Parmain. Tous ces lieux vous dévoileront leurs histoires...

Alors, à vos vélos et à vos baskets pour une belle balade au sein de la Vallée de l'Oise !

L'INTERCOMMUNALITÉ EST EN TRAIN DE VOUS CONCOCTER DEUX AUTRES CIRCUITS !

D'ici fin mai/début juin, une nouvelle boucle de près de 15 kms reliera les villes de Villiers-Adam, Bethemont-la-Forêt et Chauvry.

Elle sera plus technique que la première, empruntera des chemins de traverse et des sentiers forestiers. Elle s'adressera à des sportifs adolescents et adultes.

Puis, un troisième circuit visant à relier les trois forêts de la communauté de communes est actuellement en cours de réflexion.



Le saviez-vous ?

Cette boucle de 28 kms qui relie les villes de Méry-sur-Oise, Mériel, Parmain et L'Isle-Adam a été inaugurée en présence des Maires et élus le 3 octobre en ouverture de la Fête du Vélo.





LES ORGANISMES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Groupement de services publics SIAPIA - SIAEP - SIPIAP - CCVO3F

1 avenue Jules Dupré - L'Isle-Adam - 01 34 69 17 06

SIAPIA - Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Parmain / L'Isle-Adam

Président : Michel Armand (*Parmain*)

Vice-présidents : Michel Vray (*L'Isle-Adam*) / Jean-Dominique Gillis (*L'Isle-Adam*)

Le syndicat intercommunal d'assainissement de Parmain - L'Isle-Adam a pour compétence l'assainissement, soit le traitement des eaux usées.

Il a trois missions principales : le traitement des eaux usées, l'entretien de son réseau et les visites domiciliaires pour les contrôles de conformité des biens mis en vente. Il participe aussi à l'entretien du réseau d'eau pluviale.

syndicatdeseaux.ia@orange.fr

SIAEP - Syndicat Intercommunal pour l'Alimentation en Eau Potable

Président : Armelle Chapalain (*L'Isle-Adam*)

Vice-présidents : Pascal Vauzelle (*Champagne-sur-Oise*) / Antoine Santero (*Parmain*)

Le SIAEP est à vocation unique : approvisionner en eau potable les communes de L'Isle-Adam, Parmain et

Champagne-sur-Oise (soit environ 23 000 habitants.) de manière indépendante grâce à ses deux forages et son usine. Afin de protéger la qualité de l'eau, le SIAEP a protégé ses forages par des périmètres de protection validés par les instances de l'Etat.

syndicatdeseaux.ia@orange.fr

SIPIAP - Syndicat Intercommunal de la Piscine de L'Isle-Adam / Parmain

Président : Joël Moreau (*L'Isle-Adam*)

Vice-présidente : Renée Bou-Anich (*Parmain*)

Il gère le centre aquatique qui se situe 1 avenue Paul Thoureau à L'Isle-Adam.

Ses membres définissent le bon fonctionnement de la structure, les règlements, les modes d'accueils des différents publics ainsi que les plages horaires d'ouverture ou encore les animations (soirée zen, après midi enfants...).

sipiap@orange.fr



SITE - Syndicat intercommunal de transport d'élèves

45 Grande Rue - L'Isle-Adam - 01 34 08 19 76

Présidente : Claudine Morvan (*L'Isle-Adam*)

Les transports scolaires sont gérés par le SITE à la mairie-annexe le Castelrose à L'Isle-Adam et sont assurés par les cars Ceobus. Ce service regroupe aujourd'hui 24 communes.

www.ceobus.fr - site@ville-isle-adam.fr

Syndicat TRI-OR

Rue Pasteur Prolongée - ZA du Paradis - Champagne-sur-Oise - 01 34 70 05 60

Présidente : Joëlle Harnet (*Persan*)

Vice-Président : François Delais (*L'Isle-Adam*)

TRI-OR est un syndicat intercommunal en charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères. Il a été créé en 1964 et regroupe aujourd'hui 28 communes, soit près de 91 000 habitants. Les compétences du syndicat TRI-OR vont de la collecte en porte-à-porte jusqu'au traitement. Actuellement, la collecte et l'exploitation du centre de traitement sont déléguées respectivement aux sociétés Ségur et Génériss (groupe Véolia).

info@tri-or.fr



Groupe « Union pour L'Isle-Adam Ville Parc » Tribune de la majorité

Interview de Bruno Dion, adjoint au Maire en charge du Commerce, du Marché et de La Plage

Vous êtes élu en charge des commerces et du développement économique. En quoi ont consisté vos 1^{ères} actions ?

La mandature a commencé lors du déconfinement. Nous avons rapidement initié des actions pour soutenir nos commerçants, en ville et sur le marché : quinzaine commerciale, suppression des droits de terrasse, appels à consommer local... Ils représentent le poumon économique de notre commune et rayonnent bien au-delà de notre ville. En parallèle, la création d'un site e-commerce est apparu indispensable.

Votre mandat inclut également la communication numérique. Est-ce aujourd'hui essentiel pour gérer une collectivité ?

La ville de L'Isle-Adam a toujours été ambitieuse et innovante en matière numérique. Plusieurs chantiers sont actuellement en cours : site interactif de la ville, nouvelles applications, classes numériques et le e-commerce !

Mon Panier @damois, développé en partenariat avec l'ACIA (Association des Commerçants de L'Isle-Adam), est aujourd'hui en ligne. Il simplifie les modes d'achat et incite à consommer local. Il a vocation à s'installer durablement dans notre paysage économique et à favoriser de nouvelles pratiques de consommation. À ce jour, déjà plus de 40 commerçants font vivre cette plate-forme.

Les fêtes de fin d'année approchent. Qu'est-il prévu pour soutenir les commerçants ?

Heureusement, les commerces ont réouvert depuis le 28 novembre. C'est une vraie bouffée d'air avec une quinzaine commerciale du 17 au 24 décembre, l'ouverture exceptionnelle du marché les 24 et 31 décembre et de nouvelles animations en ville. Et plus que jamais nous devons continuer à soutenir nos restaurateurs avec le commander et livrer local que permet Mon Panier @damois.

Groupe « Oxygène » Tribune de l'opposition

Le 19 octobre à Cergy, avec le corps enseignant, nous avons rendu hommage à Samuel Paty, professeur défendant la liberté d'expression et la laïcité, fondements de notre République. Les atteintes à notre démocratie se multiplient, il est donc important de la défendre de toutes nos forces et cela commence ici même dans notre ville.

Lors du dernier conseil municipal, au moment du renouvellement des membres du conseil des Sages, nous avons voté contre la liste proposée par le Maire. À cela deux raisons. La première, aucun appel à candidature auprès de nos aînés, pas un mot dans le « Regards » pour susciter des vocations ! La seconde, le Maire choisit la liste des membres et comme le hasard fait bien les choses on y retrouve d'anciens élus et ses supporters. Qu'attendre de cette instance ? Sur le site internet de notre ville on ne retrouve aucun compte-rendu de ses travaux... Nous sommes en faveur d'une candidature ouverte à tous avec sélection des membres par tirage au sort pour éviter toute complaisance ou copinage...

La démocratie se vit au grand jour et non en catimini !

Sur le thème de l'écologie, le Président de la CCOV3F, notre Maire, a encore montré les limites de son engagement en refusant de mettre au vote notre vœu contre la réintroduction des néonicotinoïdes, insecticides interdits en 2016 pour leur nocivité sur la biodiversité. Cela aurait été l'occasion d'affirmer que la santé de tous prime sur l'économie et d'engager une réflexion sur l'accompagnement de nos agriculteurs vers une agriculture qui leur permette de vivre de leur travail tout en respectant la nature.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année !

C. Pelegrin, E. Legris et C. Muller

06 56 73 84 50



Prochain Conseil municipal

Jeudi 11 février à 19h

La Scène Adamoise

Retrouvez l'ordre du jour et le compte rendu du Conseil municipal sur notre site :

ville-isle-adam.fr

Conseil communautaire de la CCVO3F

Vendredi 19 mars à 19h

La Scène Adamoise

Vœux du Maire 2021

Compte tenu du contexte sanitaire, les Vœux du Maire à la population ne pourront être maintenus cette année sous leur forme habituelle.



FAITES UN VOYAGE DANS LE TEMPS GRÂCE AUX PLAQUES INFORMATIVES !

Depuis 4 ans, l'association *Les Amis de L'Isle-Adam* en partenariat avec les Affaires Culturelles, posent des plaques informatives un peu partout sur la ville afin que les Adamois et touristes de passage puissent découvrir le patrimoine de la ville.

- En 2017, la première plaque a été posée dans les jardins du château Conti pour rappeler la longue histoire de ce site (depuis l'an 885 !).
- En 2018, une seconde plaque était consacrée à l'abbé Henri Breuil, le célèbre paléontologue qui a vécu plus de 30 ans à L'Isle-Adam. Elle est installée dans les jardins du Castelrose à proximité de son ancienne maison.
- En 2019, deux plaques ont été posées dans le cimetière devant les tombes de personnalités dont les inscriptions avaient disparu : Edouard Knecht,

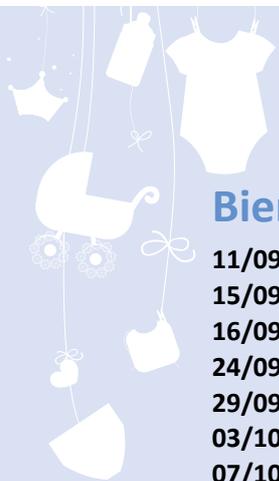
diffuseur en France de la lithographie et son parent Baston, généreux donateur de l'Église.

Une troisième plaque a vu le jour devant le Pavillon chinois, site emblématique de la ville.

La plaque commémorative de Rosalie Fragonard, située en bordure de l'église et qui avait été endommagée, a été restaurée.

- Enfin en 2020, une nouvelle plaque a pris place dans le parc Manchez. Elle aborde la prestigieuse histoire de ce domaine qui a accueilli, à partir de 1780, les monumentales écuries du prince de Conti, puis de 1830 à 1960, le château (ou maison de maître) du Maire Pierre Charles Dambry.

Une dernière plaque vient également d'être posée devant la chapelle Dambry, au cimetière.



Bienvenue

- 11/09** Inès Saucier
- 15/09** Hélonie Loonis
- 16/09** Jeanne Raguenet
- 24/09** Eleonor Rodrigues Louro
- 29/09** Zakarya Bassir
- 03/10** Moussa Tounkara
- 07/10** Etienne Bleuse
- 16/10** Juliana Da Silva
- 22/10** Eva Krynytska



Félicitations

- 18/09** Marlène Martins et Alexandre Maxime
- 19/09** Raja Ben Youssef et Thibaut Martinot
- 26/09** Sabrina Belouar et Romain Laissac
- 10/10** Aurore Gruwier et Romain Charme
- 24/10** Marina Teixeira et Mehmet Kaya
- 29/10** Virginie Rodrigues Pina et Florentin Rodriguez
- 14/11** Virginie Delmotte et Hermann Tata
- 14/11** Clémence Roux et Yoann Dupont

ÉTAT CIVIL

Seul l'accord des familles nous permet de publier ces informations.



L'Isle-Adam



Les festivités de Noël

Samedi 19 décembre
à partir de 14h30

À la rencontre
du Père Noël
dans les quartiers
de la ville

Vente de gui
devant l'hôtel de ville

Crèche
vivante
dans les jardins
de l'église
mercredi 23 décembre
à partir de 14h30

Musique et
chants de Noël
au coin des rues
en centre-ville



Retrouvez le programme sur notre site : ville-isle-adam.fr